



Vente de tableaux puis-je vendre et faire de la publicité?

Par **gaelle**, le **16/11/2009** à **01:00**

Bonjour, rnje peins à mes heures perdue et je voudrais vendre mes tableaux, je désirerais savoir si sans être déclarée je peux vendre mes oeuvres par le biais de facebook un cite internet et en faire la publicité sachant qu'aucune transaction se ferai sur le cite l échange de l argent se ferait en personne, il est bien sûr difficile pour moi d en faire un commerce déclaré étant donné que je fais peu de tableaux. rnmerci de votre aide. rnGaëlle

Par **alice82**, le **09/12/2009** à **14:15**

Bonjour, rnEffectivement, si tu vend comme ca, sans être sous couvert d'une société, c'est un peu risqué car sur Ebay, tu ne peux pas vendre en tant que vendeur professionnel et tu n'a normalement pas le droit de faire de la pub dessus. rnMais pourquoi tu ne t'inscris pas sous le régime de l'auto-entrepreneur? En effet, ce régime est moins lourd administrativement qu'un statut de société et te permettra de vendre en toute légalité tes toiles. rnTu trouveras pas mal d'infos à ce sujet sur **www.declaration-auto-entrepreneur.com** si ca peut t'aider. rnBonne continuation